



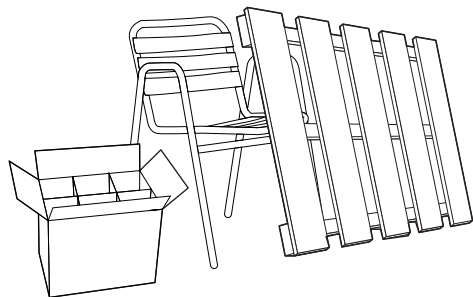
**CENTRES DE RECYCLAGE
ET RESSOURCERIES**



LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN CENTRES DE RECYCLAGE

- Métaux
- Bois
- Déchets de jardin
- Gravats
- Cartons
- Tout venant (incinérable ou non)
- Gros électroménager
- Petit électroménager
- Piles et batteries
- Écrans de télévision ou ordinateur*
- Huiles minérales*
- Produits chimiques ménagers*

* Ces types de déchets ne sont pas collectés par tous les centres de recyclage.

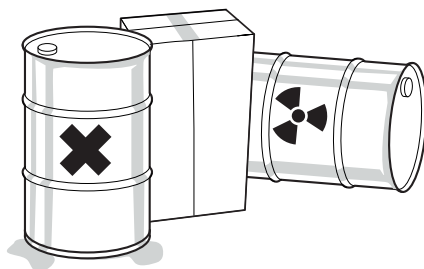


LES DÉCHETS INTERDITS EN CENTRES DE RECYCLAGE

- Médicaments
- Extincteurs
- Ordures ménagères résiduelles
- Déchets industriels
- Déchets hospitaliers et médicaux
- Déchets radioactifs
- Bouteilles de gaz
- Produits pyrotechniques
- Amiante
- Pneumatiques
- Huile alimentaire
- Déchets des entreprises
- Fibrociment

Vos déchets ne sont pas collectés
par Bordeaux Métropole ?

Consultez le site : www.dechets-aquitaine.fr



.....
POUR TOUT SAVOIR SUR LE TRI

bordeaux-metropole.fr/gerer-ses-dechets

.....
une question, une info ?

.....
0800 22 21 20 (appel gratuit)

CONSEILS PRATIQUES

- Les centres de recyclage sont exclusivement réservés aux particuliers domiciliés dans une des communes de Bordeaux Métropole.
- Les véhicules autorisés doivent être d'un poids inférieur ou égal à 3,5 tonnes et d'une hauteur maximale de 1,90 mètre. Le moteur des véhicules doit être éteint lors du déchargement.
- Pour gagner du temps lorsque vous jetez vos déchets en centre de recyclage, pensez à trier vos déchets en les chargeant dans votre véhicule.
- Dans chaque centre de recyclage, un agent de Bordeaux Métropole est à votre disposition pour vous renseigner et vous guider.
- Pour la bonne organisation du tri et du recyclage, il vous est demandé de respecter les consignes affichées dans les centres de tri ou renseignées par les agents de Bordeaux Métropole.
- Les produits toxiques doivent être déposés devant l'armoire de collecte prévue à cet effet.

Pour des raisons de sécurité, l'entrée des véhicules est possible jusqu'à 17h50 au plus tard afin de permettre aux usagers de déposer la totalité de leur chargement avant la fermeture au public (18h00). Merci de prendre vos dispositions pour avoir fini de déposer la totalité de votre chargement dans les temps.

Afin d'obtenir la vignette d'accès à coller sur le pare-brise de votre véhicule, veuillez vous adresser à votre mairie en présentant un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



MIEUX JETER, C'EST AUSSI NE PAS JETER

Dans le cadre du plan « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », Bordeaux Métropole a pour objectif une réduction de 3% des déchets produits sur son territoire, représentant une réduction de 12 000 tonnes par an. D'ores et déjà, chacun peut, dans ce but, employer des solutions simples et à la portée de tous.

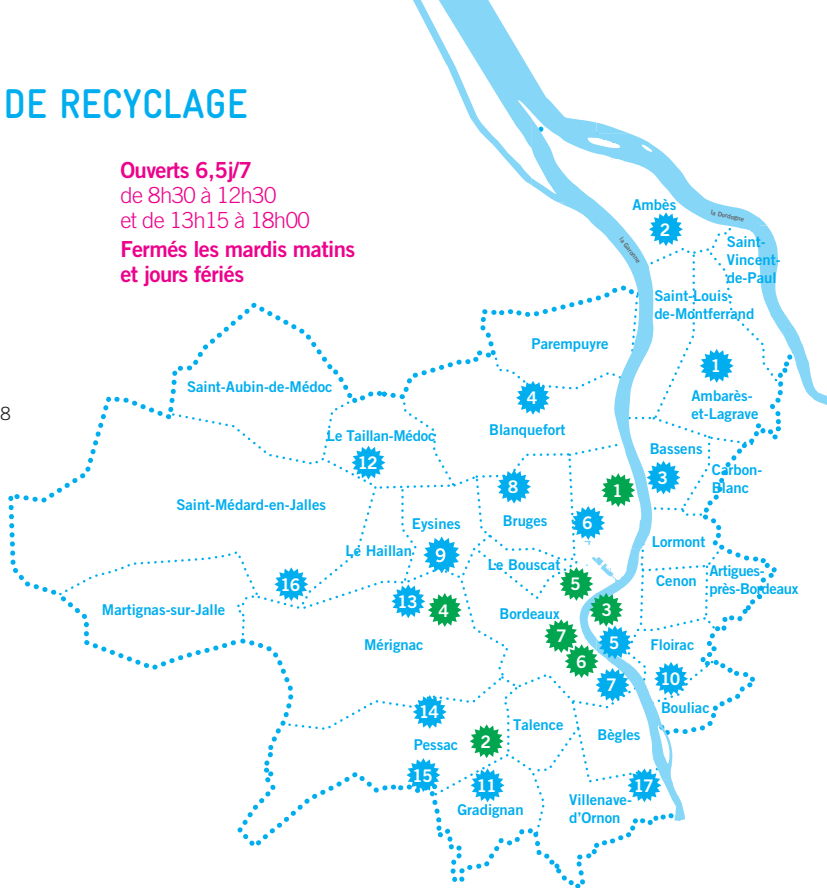
- Les ressourceries (voir carte en dernière page) peuvent donner une nouvelle vie aux objets que vous voulez jeter (meubles, vélos, vêtements...). Ils peuvent être modifiés, transformés ou servir de matière première pour de nouvelles créations. Ainsi, vous réduisez la quantité de déchets rejetés et leur permettez d'être à nouveau utilisés. Par ailleurs, de nombreuses autres associations, de dimension nationale et locale, accueillent tous vos dons pour les redistribuer à ceux qui en ont le plus besoin.
- Les déchets verts peuvent être compostés ou broyés pour servir d'engrais à vos plantations et les pelouses peuvent faire l'objet de mulching (tonte sans ramassage de l'herbe).
- Les produits chimiques, toxiques ou dangereux ont de plus en plus d'alternatives dont l'impact sur l'environnement est bien moindre. La Maison écocitoyenne organise régulièrement des ateliers pratiques pour vous aider à créer vos produits ménagers. Renseignez-vous sur son site internet.
- De nombreux appareils électroménagers peuvent être réparés par les **Réparateurs d'Aquitaine** ou des associations comme **Envie**.

Ne pas jeter, c'est une économie de matière première.

17 CENTRES DE RECYCLAGE

- 1 AMBARÈS-ET-LAGRAVE**
avenue Jules Ferry
05 56 77 71 32
- 2 AMBÈS**
22 rue Jean Mermoz
05 56 77 05 54
- 3 BASSENS**
rue Franklin
05 56 38 32 46
- 4 BLANQUEFORT**
avenue du 11 Nov. 1918
05 56 95 61 51
- 5 BORDEAUX BASTIDE**
quai Deschamps
05 56 40 21 41
- 6 BORDEAUX NORD**
rue Surcouf
05 56 39 08 27
- 7 BORDEAUX PALUDATE**
quai de Paludate
(rond point de Brienne)
05 56 87 15 95
- 8 BRUGES**
rue André Sarreau
05 56 57 90 88
- 9 EYSINES**
rue Jean Mermoz
05 56 18 93 22
- 10 FLOIRAC**
ZAC des quais
rue Aristide Berges
05 57 97 03 97
ouvert tous les jours
(sauf jours fériés) de 9h15
à 12h30 et de 14h à 17h45
- 11 GRADIGNAN**
allée de Mégevie
05 56 75 05 90
- 12 LE TAILLAN-MÉDOC**
route de Saint-Aubin
05 56 05 71 43
- 13 MÉRIGNAC**
avenue des Marronniers
05 56 34 15 06 ou 05 57 53 33 00
- 14 PESSAC BOURGAILH**
2 chemin de la Princesse
05 35 38 91 10
- 15 PESSAC GUTENBERG**
rue Gutenberg
05 57 92 60 81
- 16 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES**
avenue de Touban
05 56 05 40 06 ou 05 57 53 30 34
- 17 VILLENAVE-D'ORNON**
chemin de Galgon
05 56 87 02 51

Ouverts 6,5j/7
de 8h30 à 12h30
et de 13h15 à 18h00
Fermés les mardis matins
et jours fériés



RESSOURCERIES

Liste non exhaustive. Il est conseillé de prendre contact avec les établissements avant de se rendre sur place.

- 1 ATELIER D'ÉCO SOLIDAIRE**
7 rue de la Motte Piquet
33300 Bordeaux
05 56 10 46 19
atelierdecosolidaire.com
- 2 ETU'RÉCUP**
le bateau du RU2,
avenue des Facultés
33600 Pessac
09 52 28 34 15
eturecup.org
- 3 L'ÉTINCELLE**
87 quai des Queyries
33100 Bordeaux
ateliers-etincelle.org

- 4 LA RECYCLOTHÈQUE**
436 avenue de Verdun
33700 Mérignac
05 56 12 17 90
gihp-aquitaine.fr/
LA_RECYCLOTHEQUE.html
- 5 R'2 JEUX**
41 rue Saint-Joseph
33000 Bordeaux
r2jeux.org
- 6 RÉCUP'R**
4 rue des Terres de Borde
33800 Bordeaux
05 35 40 18 73
recupr.org
- 7 RECYCLORIUM**
2 place de la Victoire
33440 Ambarès-et-Lagrave
lerecyclorium.com

